



## Compte rendu du Conseil Municipal du 03 Avril 2014.

# Ordre du jour :

- 1. Vote des taux d'imposition des 4 taxes directes locales pour 2014.
- 2. Désignation des délégués dans les structures intercommunales suivantes: Syndicat intercommunal de la maison de retraite de Bruyères, Communauté de Communes, SIVOSS, Représentant des communes forestières, Commission Syndicale des eaux de la Rosière de Cheniménil-Docelles, Commission Syndicale du cimetière Le Boulay-Docelles-Xamontarupt, Commission des Prés de Lelle Cheniménil-Docelles, représentant de la commune au Pays d'Epinal, SMIC, SICOVAD et constitution des commissions communales.
- 3. Délégation de pouvoir au maire
- 4. Fixation des indemnités des élus,
- 5. Divers.

Mr le maire et tous les conseillers sont présents : Mesdames Antoine, Bornet, Caël, Lacourt, Létoffé (secrétaire de séance), Rivat et Messieurs Tarantola, Arslan, Bonnet, Boulassel, Clément, Dormoy, Tisserant, Woirgny et Xemaire.

### Ouverture du Conseil à 20h30 par Mr le Maire :

Mr le Maire demande à ajouter à l'ordre du jour, la participation financière de la commune au SMIC (442,80  $\mathfrak{E}$ ) et à la Maison de retraite Intercommunale de Bruyères (225,86  $\mathfrak{E}$ ): demande acceptée à l'unanimité.

1) Taux d'imposition des 4 taxes: Mr le Maire rappelle les taux 2013 (qui sont bien endessous des taux moyens nationaux et départementaux), il propose de les reconduire à l'identique, tout en rappelant que la base d'imposition fixée au niveau national évolue un peu à la hausse (de +0.6 à +0.9 selon la taxe), ce qui représentera une augmentation des impôts mécanique, mais limitée. Il indique également que cette décision ne nous engage pas pour les années à venir, il faudra beaucoup travailler pour ajuster au mieux le budget, la baisse d'activité de l'usine en 2013 a déjà une répercussion sur les financements 2014 en amputant les recettes 2014 de 47 000€ environ.

La proposition est votée à l'unanimité.

## 2) <u>Désignation des déléqués dans les structures intercommunales :</u>

Pour chaque structure concernée, Mr le Maire explique pour les nouveaux conseillers en quoi elles consistent et les projets qu'il y a en cours.

- a) Communauté de Communes: pour les villages de moins de 1000 habitants comme Docelles, il y a 3 délégués à la Communauté de Commune, le maire et les deux premiers adjoints, soit Christian Tarantola, André Bonnet et Amar Boulassel.
- b) Maison de retraite de Bruyères : 2 Titulaires André Bonnet et Véronique Rivat, 2 Suppléantes : Maryse Bornet et Maryse Caël.
- c) SIVOSS, 3 Titulaires : André Bonnet, Alain Woirgny et Béatrix Létoffé
- d) Représentants des Communes Forestières : Alain Woirgny et Dany Tisserant
- e) Commission Syndicale des Eaux de la Rosière : Président, Christian Tarantola, deux titulaires : Dany Tisserant et Jean-Luc Xemaire
- f) Commission syndicale du cimetière : Président, Christian Tarantola, trois titulaires : Véronique Rivat, Jean-Luc Xemaire et Léa Antoine.
- g) Commission des Prés de Lelle, 3 titulaires : Maryse Caël, Alain Woirgny et Jean-Claude Clément.
- h) SMIC: 1 titulaire, André Bonnet.
- i) Pays d'Epinal : Amar Boulassel
- j) SICOVAD : André Bonnet

#### Dans les Commissions Communales:

- k) CCAS: Président, Christian Tarantola, 4 titulaires parmi les conseillers: Maryse Bornet, Maryse Caël, Catherine Lacourt et Véronique Rivat. La commission se réunira pour coopter des membres extérieurs au Conseil.
- l) Commission Appel d'offre: *Président, Christian Tarantola*, 3 titulaires: Léa Antoine, Alain Woirgny et Jean-Luc Xemaire, 3 suppléants: Sefa Arslan, Jean-Claude Clément et Jean-Louis Dormois.
- m) Commission Sécurité et cadre de vie : Béatrix Létoffé, Maryse Caël, Dany Tisserant et Alain Woirgny
- n) Commission Communication : Christian Tarantola, Béatrix Létoffé, André Bonnet, Amar Boulassel, Jean-Louis Dormoy, Catherine Lacourt, Jean-Luc Xemaire.
- o) Commission Développement Durable : Béatrix Létoffé...

## Désignation des référents communaux par délégation :

- Léa Antoine : référent crècheSéfa Arslan : référent école
- Maryse Bornet : référent action sociale
- Maryse Caël : référent urbanisme
- Jean-Claude Clément : référent état des lieux des salles communales
- Jean-Louis Dormoy: référent communication (bulletin annuel, photos)
- Catherine Lacourt : correspondante vie associative

- Béatrix Létoffé ; référent sécurité, cadre de vie et développement durable
- Véronique Rivat : référent domaine sanitaire (pilules d'iode),
- Dany Tisserant : référent bois et chemins
- Alain Woirgny: coordinateur des services techniques, correspondant armée.
- Jean-Luc Xemaire : référent technique (chauffage, éclairage public)
- André BONNET : responsable des réservations des salles municipales
- Amar BOULASSEL : responsable sport et loisirs

<u>Désignation des membres du Conseil Municipal participant à l'O.M.S.C.L.</u>: Sefa Arslan, André Bonnet, Jean-Claude Clément, Jean-Louis Dormoy, Catherine Lacourt, Dany Tisserant et Maryse Bornet.

La mise en place des délégations et des commissions est votée à l'unanimité.

## 3) <u>Délégation de pouvoir au maire :</u>

En application de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales, il est proposé de donner à Mr le maire une délégation à caractère général :

Mr le Maire est chargé, pendant la durée de son mandat, de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant les avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Il rendra compte à chacune des réunions obligatoires du Conseil Municipal des décisions prises en vertu de la présente délégation de pouvoir (cf. article L.2122-23 du C.G.C.T.)

La délégation est votée à l'unanimité.

#### 4) Fixation des indemnités des élus :

Mr le maire explique que depuis que le nombre d'habitants est repassé un peu en-dessous de mille, le budget des indemnités des élus a été diminué pratiquement de moitié, mais la décision de continuer à donner une indemnité à tous les membres du conseil municipal a été maintenue, indemnité du maire : 964.94€, des adjoints : 242€, des conseillers : 50€. Ces sommes sont des indemnités brutes.

La proposition est votée à l'unanimité.

## 5) Points divers:

- a) Félicitations
- b) Proposition de l'assureur de la commune d'une assurance pour les conseillers qui ne seraient pas couverts per leur propre assurance lorsqu'ils agissent pour le compte de la commune.
- c) Le maquis du Haut du Bois: le jour de la libération du maquis (reconnue dans le calendrier officiel de la libération de la France) Cette année c'est le 70<sup>ème</sup> anniversaire de la libération

- d) Proposition de faire une journée de commémoration du 24 septembre 1944 sur la libération de Docelles.
- e) Mr le Maire donne lecture d'un courrier de Mr Moscovici donnant suite à l'intervention de la commune pour permettre le maintien de la Trésorerie à Docelles.
- f) Courrier de remerciement de l'association pour le don du sang qui a été organisé cette fois dans la salle multi activité et qui a rencontré un grand succès avec plus de 80 donneurs.
- g) Mr le Maire commente un article paru aujourd'hui dans la presse et qui évoque la concentration des industries papetières. Le combat entamé il y a plus d'un an maintenant n'est pas terminé, une réunion doit se tenir la semaine prochaine en préfecture.

Fin du Conseil Municipal à 22h45